

La déclaration d'intention ou le projet de vie

**L'Église demande à ceux qui se préparent à recevoir le sacrement de mariage de rédiger un texte, qu'elle appelle déclaration d'intention et que l'on peut nommer projet de vie.
De quoi s'agit-il ?**

Avant de s'engager pour la vie, vous allez écrire quelles sont vos intentions, quel est votre projet pour ce temps qui s'ouvre devant vous. Il ne s'agit pas de dire ce que vous serez dans 10, 20, 30... ans mais ce sur quoi vous comptez vous appuyer pour réussir votre couple et sa vie, ce qui vous semble important pour construire votre avenir commun, ce que vous avez reçu et que vous désirez manifester dans votre vie.

Vous demandez à vous marier dans l'Église :

- **Qu'est-ce que cela veut dire pour vous ?**
- **Quels liens faites-vous entre votre mariage, l'Église et le monde ?**
- **Quels liens avec Jésus-Christ ?**
- **Vous allez donner votre parole de vous aimer pour toujours et tout le temps : vous devrez écrire comment vous croyez tenir votre parole, et, comment vous compter vous y prendre.**

Cet écrit doit aussi aborder les 4 points importants : Liberté, Fécondité, Fidélité, Indissolubilité.

Liberté

Certes le fait de ne pas être obligé de se marier par quelque pression extérieure, mais aussi le fait d'être libre quant aux pressions intérieures, religieuses, familiales, etc.

Cette liberté dont il est question, c'est celle dont vous vivrez ensemble : quel type de liberté pour le couple par rapport aux milieux familial, social, professionnel, religieux ?

Quelle liberté dans le couple pour que celui-ci s'épanouisse et qu'il soit le lieu de l'épanouissement de chacun des partenaires ?

Quelle liberté sera vécue comme invitation à la liberté pour ceux qui vous entourent ?

Fécondité

Bien sûr accueil des enfants qui sont un don de Dieu, mais aussi fécondité du couple qui fera que tout couple, même stérile, sera lieu d'enfantement, un lieu où la vie sera donnée sans cesse.

La fécondité du couple se dessinera dans toute ouverture à la vie, dans les engagements les plus divers [associatifs, caritatifs, politiques, syndicaux, etc.], le partage et l'espérance pour ceux qui seront rencontrés...

Fidélité

La fidélité du couple trouve son appui dans l'Alliance de Dieu avec les hommes, réalisée en Jésus Christ, manifestée par le don de l'Esprit. Fidélité où le don mutuel est grandissant pour chacun, où le pardon est motif de croissance pour dépasser les obstacles, les habitudes et les lassitudes.

Dans la fidélité, il y a la foi en l'autre - avec ce qu'il est et non avec les images de ce qu'on aimerait qu'il soit - et la confiance mutuelle, qui permettent aux partenaires de se développer. Dire la fidélité, c'est dire l'espérance, c'est aussi affirmer cette présence de Dieu à l'œuvre dans le monde, le mystère pascal se réalisant dans le couple, image et ressemblance du Dieu -Trinité et sacrement de l'humanité.

Indissolubilité

C'est affirmer que le couple se formant est unique et que rien ne saurait l'ébranler. C'est le moment du pari et du risque, pari sur l'avenir, risque de s'engager dans un inconnu, pari et risque qui nécessitent la grâce de Dieu pour être pris et tenus.

C'est aussi le temps de la responsabilité : répondre de la parole donnée devant les autres, dans le temps... et pour les autres.

Prenez du temps pour l'écrire ... quelques heures et plusieurs jours ... Il peut être possible que l'on vous demande de réécrire votre projet s'il manque un élément essentiel aux caractéristiques du mariage catholique. C'est chacune des parties qui doit écrire séparément. Ce ne doit pas être un écrit commun.

Les mots liberté, fidélité, fécondité, indissolubilité, mariage, Église, Jésus-Christ, Bible et monde doivent y être mentionnés. Ce « travail » n'est pas facile : bon courage !)